

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2024

Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements

Déclaration du groupe Familles

La procrastination des décideurs publics, depuis plusieurs années, imposait que la société civile organisée se penche sur la difficile équation du financement de la perte d'autonomie des personnes âgées. L'enjeu est chiffré, en estimation basse à 13 milliards d'euros d'ici 2030 par le HCFEA. La finalité est de faire que le bien-être et la dignité des personnes âgées, des aidants et de leur famille soit une priorité des politiques publiques tout en garantissant le libre choix de vieillir chez soi, en établissement ou dans toute structure d'habitat intermédiaire.

Le groupe Familles se retrouve dans les ambitions retenues : la prise en charge de la perte d'autonomie doit être reconnue comme un risque de sécurité sociale ; le reste à charge doit être soutenable ; l'accompagnement doit être de qualité avec des personnels formés, respectés et respectueux en nombre suffisant ; enfin les aidants familiaux et proches aidants doivent être soutenus sans réserve.

S'agissant maintenant du financement, l'avis identifie plusieurs sources potentielles et sur ces bases propose quatre scénarios, qui sont autant d'hypothèses. Si l'unanimité semble se faire pour rappeler que la branche autonomie doit relever de la solidarité nationale permettant à chacune et chacun de participer selon ses moyens et de recevoir selon ses besoins, les avis divergent quant aux sources à privilégier. Pour notre groupe, il est essentiel que les choix que devront faire les pouvoirs publics répartissent équitablement l'effort et ne fassent pas contribuer excessivement les actifs et les retraités.

La gouvernance enfin, le groupe regrette l'abandon de la référence à la CNAF dont le Conseil d'administration inclut les représentants des allocataires. Il se retrouve cependant dans la volonté d'une gouvernance renouvelée permettant à tous de bénéficier d'une égalité de traitement sur tout le territoire grâce au renforcement du rôle de la CNSA.

Le groupe Familles a adopté l'avis.